



Concept de base pour le sport de golf

Golf Club de Sierre - Phase 3

A partir et valable dès le 26 juin 2020, de nouvelles conditions générales pour les activités sportives et l'entraînement sont applicables.

Ne nous relâchons pas. Le Golf Club de Sierre compte sur la responsabilité personnelle et la solidarité de tous pour respecter les gestes barrières. La vigilance de chacun permettra la santé de tous...

En tout temps lorsque vous êtes sur les différentes installations du Golf Club de Sierre les principes ci-dessous, doivent être respectés :
(Parcours, Restaurant, Driving Range, etc.),

Des règles de bases simplifiées et qui s'appliquent à tous :

- Les joueuses et les joueurs présentant des symptômes de maladie ne jouent et ne s'entraînent pas
- Garder ses distances : minimum 1,5 mètres
- Porter des masques si le maintien de la distance est impossible
- Respecter les règles d'hygiène
- Se faire tester en cas de symptômes
- Fournir ses coordonnées et permettre ainsi le traçage
- Respecter les mesures d'isolement et de quarantaine

Responsables Corona

- Caroline Emery.
- En cas d'absence : les suppléants sont Philippe et Mimmo.
- Rino est responsable au Restaurant.

Responsabilité du golfeur sur les installations du Golf Club de Sierre

- Toutes les directives du conseil fédéral et du canton doivent être respectées.
- Les départs doivent être réservés online ou par téléphone et confirmés.
- **2 personnes maximum dans le bureau avec le respect de la distance de 1,5 mètres.** Les autres personnes sont priées d'attendre à l'extérieur
- **Pour les membres et joueurs avec abonnement :** merci de limiter votre venue au bureau et de vous diriger directement vers le départ. Les cartes de score et les crayons sont disponibles sur le présentoir à l'entrée du bureau.
- **Pour les hôtes :** paiement des green fees au bureau. Pour les joueurs non-répertoriés le nom, adresse, e-mail, numéro de téléphone du joueur doivent être fournis. La traçabilité est ainsi garantie.
- **Les joueurs doivent s'inscrire au bureau pour s'entraîner au putting green /filet et la règle des 1,5 mètres de distance doit être respectée.**
- Les clubs de golf doivent être nettoyés par le joueur lui-même avec son propre linge.
- Les voiturettes de golf et les chariots de location doivent être désinfectés après utilisation avec le produit mis à disposition.
- Aucun tee, marqueur de balle, magazines, revues, journaux prospectus à usage général, etc. ne doivent être remis.

Sur le parcours

- En fin de partie, un geste ou un mot sympathique remplacera très bien la bise ou la poignée de main.
- En cas d'orage, les joueurs doivent IMPERATIVEMENT marquer la balle et rentrer au plus vite au club house sans leurs sacs (clubs effet conducteur).

Utilisation des Golf Car, local à chariots

- Les golf cars ne doivent être utilisés que par une seule personne (exception : personnes vivant dans le même ménage).
- Les voitures de golf et les chariots de location doivent être désinfectés après utilisation avec le produit mis à disposition.

Au putting green du club

- La règle des 1,5 mètres de distance doit être respectée.
- Le joueur doit s'inscrire au bureau.

Driving Ranges et zones d'entraînement

- La règle des 1,5 mètres de distance doit être respectée.
- Le joueur s'inscrit sur le formulaire et les fiches sont collectées dans une boîte.
- Merci de respecter les places définies.

Aux vestiaires

- L'ordonnance actuelle du Conseil fédéral doit être respectée.
- Le « Concept de base de la Fédération suisse des centres de fitness » actuellement en vigueur doit être respecté.
- La règle des 1,5 mètres de distance doit être respectée

Au restaurant

- L'ordonnance actuelle du Conseil fédéral doit être respectée.
- Le « Concept de base de Gastro Suisse » actuellement en vigueur doit être respecté.

Responsabilité des membres lors des tournois

- Les tournois de club, match play et les cartes EDS sont autorisés.
- Les inscriptions aux tournois se font : en ligne ou par téléphone **en évitant de passer au bureau.**
- Les tournois de clubs, match play et les cartes EDS sont autorisés.
- Les trous sont implantés de manière standard.
- À l'inscription, les données des joueurs extérieurs sont saisies (nom, prénom, adresse, numéro de téléphone).
- Les cartes de score doivent être remises directement au marqueur avant la partie.
- Les cartes de score ne doivent pas être signées. Une confirmation orale au secrétariat est suffisante.
- En fin de partie, un geste ou un mot sympathique remplacera très bien la bise ou la poignée de main.
- Lors des remises de prix, le concept de protection actuellement en vigueur pour la restauration doit être respecté.
- En cas d'orage, les joueurs doivent IMPERATIVEMENT marquer la balle et rentrer au plus vite au club house sans leurs sacs (clubs effet conducteur).